



KPMG Entreprises
Champagne Ardenne
Pôle Technologique Henri Farman
19 rue Clément Ader
B.P. 162
51685 Reims cedex 2
France

Téléphone : +33 (0)3 26 50 79 00
Télécopie : +33 (0)3 26 50 79 01
Site internet : www.kpmg.fr

**Mission Locale pour l'Insertion
Professionnelle et Sociale des Jeunes des
communes du bassin d'emploi de
Charleville-Mézières - Association**

**Rapport du commissaire aux
comptes sur les comptes
annuels**

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des
comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012
Mission Locale pour l'Insertion Professionnelle et Sociale des
Jeunes des communes du bassin d'emploi de Charleville-
Mézières - Association
8, route de prix - 08000 Charleville-Mézières
Ce rapport contient 23 pages
Référence : PZ/EH/DT

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Immeuble Le Palatin
3 cours du Triangle
92939 Paris La Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG Entreprises
Champagne Ardenne
Pôle Technologique Henri Farman
19 rue Clément Ader
B.P. 162
51685 Reims cedex 2
France

Téléphone : +33 (0)3 26 50 79 00
Télécopie : +33 (0)3 26 50 79 01
Site internet : www.kpmg.fr

Mission Locale pour l'Insertion Professionnelle et Sociale des Jeunes des communes du bassin d'emploi de Charleville-Mézières - Association

Siège social : 8, route de prix - 08000 Charleville-Mézières

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Mission Locale pour l'Insertion Professionnelle et Sociale des Jeunes des communes du bassin d'emploi de Charleville-Mézières, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne la traduction comptable des conventions de financement.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Reims, le 27 mai 2013

KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.



Patrick Zeimett
Associé

BILAN

MISSION LOCALE

AU 31/12/2012

EUR

ACTIF	Montant brut	Amort.ou prov	Montant net	31/12/2011
ACTIF IMMOBILISE				
IMMOB. INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développpt				
Concessions, logiciels droits simili	5 118	4 526	592	753
Droits au bail				
Autres immob. incorporelles				
Avances et acomptes				
TOTAL	5 118	4 526	592	753
IMMOB. CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Inst. techniques mat. out. industriel				
Autres immobilisations corporelles	121 092	99 130	21 961	30 956
Immobilisations en cours				
TOTAL	121 092	99 130	21 961	30 956
IMMOB. FINANCIERES				
Participations				
Créances rattachées à des particip				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immob. financières	200		200	200
TOTAL	200		200	200
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE	126 410	103 656	22 754	31 910
ACTIF CIRCULANT				
STOCKS				
Matières premières, approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
TOTAL				
Avances et acomptes sur commandes				
CREANCES				
Clients et comptes rattachés	193 535		193 535	148 383
Autres créances				
TOTAL	193 535		193 535	148 383
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	446 224		446 224	516 860
Disponibilités				
Charges constatées d'avance	2 562		2 562	2 437
Total de l'actif circulant et des charges constatées d'avance	642 322		642 322	667 682
TOTAL DE L'ACTIF	768 733	103 656	665 077	699 592

R. DUC S.A.
Le Comptable aux Comptes

BILAN

MISSION LOCALE

Au 31/12/12

PASSIF (AVANT REPARTITION)

EUR

	Exercice 12	Exercice 11
FONDS PROPRES		
Fonds associatif sans droit de reprise		
Fonds associatif avec droit de reprise	282 963	279 797
Ecart de réévaluation		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves de fonctionnement		
Autres réserves		
Affectation au projet associatif		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)		
Fonds associatif représentatif	11 422	(259)
Subventions d'investissements renouvelables		
Provisions réglementées		
Droit du propriétaire prêteur		
TOTAL	294 386	279 537
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
FONDS DEDIES		
Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement		
	26 594	41 561
TOTAL	26 594	41 561
DETTES		
Emprunts et dettes assimilées		
Emprunts obligataires		
Emprunts auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		100 000
Avances et acomptes reçus sur commandes		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales	71 807	43 755
Dettes sur immobilisations	184 204	142 080
Autres dettes	87 003	91 656
Produits constatés d'avance	1 080	1 000
TOTAL	344 096	378 492
TOTAL PASSIF	665 077	699 592

KHVG SA.
Le Commissaire aux Comptes

COMPTE DE RESULTAT

MISSION LOCALE

Période de l'exercice 31/12/12

Période de l'exercice précédent 31/12/11

EUR

	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de Marchandises		
Production vendue autres services		
SOUS TOTAL		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur amort. et prov., transferts de charges	1 270 748	1 121 016
Cotisations	60 536	73 244
Autres produits		23 881
TOTAL	1 331 285	1 218 142
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	16 327	9 286
Autres achats et charges externes	241 438	200 313
Impôts, taxes et versements assimilés	79 060	72 910
Salaires et traitements	682 300	663 522
Charges sociales	269 925	260 240
Dotations aux amortissements des Immobilisations	13 526	14 523
Dotations aux provisions pour risques et charges		
Autres charges	37 213	68 711
TOTAL	1 339 791	1 289 510
RESULTAT D'EXPLOITATION	(8 506)	(71 367)
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participations		
Autres intérêts et produits assimilés	6 315	2 464
Reprises sur provisions, transferts de charges		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières		
TOTAL	6 315	2 464
CHARGES FINANCIERES		
Dot.financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	1 340	3 018
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL	1 340	3 018
RESULTAT FINANCIER	4 974	(554)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	(3 531)	(71 922)
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 068	9 284
Produits exceptionnels sur opérations en capital		9
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL	2 068	9 293
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 979	5 601
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL	1 979	5 601
RESULTAT EXCEPTIONNEL	89	3 691
Impot sur les sociétés	102	138
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	20 291	84 225
Engagements à réaliser sur ressources affectées	5 324	16 117
TOTAL DES PRODUITS	1 359 960	1 314 125
TOTAL DES CHARGES	1 348 537	1 314 385
EXCEDENTS OU DEFICITS	11 422	(259)

La Commissaire aux Comptes

KPMG S.A.
Le Commissaire aux Comptes

MISSION LOCALE

Annexe
Aux comptes annuels de l'exercice clos le
31.12.2012

Montants exprimés en euros

SOMMAIRE

1- FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE ET PRINCIPES COMPTABLES

1-1 Evènement principaux de l'exercice	1
1.2 Principes, règles et méthodes comptables	
1.2.1 Présentation des comptes	1
1.2.2 Méthode générale	1
1.2.3 Changement et méthode d'évaluation	1
1.2.4 Changement de méthode de présentation	1

2 INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

LENG SA
Le Commissaire aux Comptes

2.1 Bilan actif

2.1.1 Immobilisations incorporelles	
2.1.1.1 Principaux mouvements	2
2.1.1.2 Méthode d'amortissements	2
2.1.2 Immobilisations corporelles	2
2.1.2.1 Principaux mouvements	2
2.1.2.2 Méthode d'amortissement	2
2.1.3 Tableau des Immobilisations	3
2.1.4 Tableau des Amortissements	4
2.1.5 Créances	5
2.1.6 Produits à recevoir	6
2.1.7 Charges Constatées d'avance	6

2.2 Passif

2.2.1 Fonds associatifs	
2.2.1.1 Fonds associatifs sans droits de reprise	7
2.2.2 Provisions	7
2.2.3 Engagements pris en matière de retraite et engagements similaires	8
2.2.4 Etat des dettes	8
2.2.5 Fonds dédiés – tableau de suivi	8
2.2.5.1 Subventions de fonctionnement affectées	9
2.2.6 Informations à caractère fiscal	9
2.2.7 Produits constatés d'avance	10

3 INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

3.1	Détail des subventions en euros	11
3.2	Subventions en nature	12

4 AUTRES INFORMATIONS

4.1.	Informations concernant le Droit Individuel à la Formation	13
4.2.	Mention des rémunérations dans les associations : article 20 sur le volontariat associatif	13
4.3.	Engagements hors bilan	13
4.4.	Ventilation de l'effectif moyen	13

RFMG S.A.
Le Commissaire aux Comptes

1- FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

1.1 Evènements principaux de l'exercice

Adhésion de deux EPCI, à savoir :

- Communauté d'Agglomération de Charleville-Mézières « Cœur d'Ardennes »
- Communauté de Commune Meuse et Semoy

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

1.2.1 Présentation des comptes

les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan
- le compte de résultat
- l'annexe.

APMG S.A.
Le Comptable aux Comptes

Ces documents forment un tout et sont certifiés en tant que tels.

Leur présentation est faite de manière comparative ; en face des comptes de l'exercice, sont donnés en rappel les comptes de l'exercice précédent.

1.2.2 Méthode générale

Les comptes annuels ont été établis et présentés selon la réglementation française en vigueur, résultant des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

L'Association a arrêté ses comptes en respectant le règlement n°99-03 relatif à la réécriture du plan comptable général et pris en compte le règlement n°99-01 au titre des règles de comptabilisation des domaines spécifiques : règles d'évaluation, de réévaluation des éléments du patrimoine, des contributions volontaires en nature.

Convention de principe

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices

et conformément aux règles d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments est la méthode des coûts historiques.

1.2.3 Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

1.2.4 Changement de méthode de présentation

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

2 INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

2.1 Bilan Actif

2.1.1 Immobilisations incorporelles

2.1.1.1 Principaux mouvements

Acquisition logiciels : 526 €

2.1.1.2 Méthode d'amortissement

NDMG S.A.
Le Commissaire aux Comptes

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	1 à 3 ans

2.1.2. Immobilisations corporelles

2.1.2.1 Principaux mouvements

Les investissements réalisés au cours de l'exercice sont représentés par :

Nature de l'immobilisation	Montants	
	Investissements directs	Crédit bail
Matériel de bureau et informatique	3 844	

2.1.2.2 Méthode d'amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Agencements et aménagements des locaux	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de bureau	Linéaire	1 à 10 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	1 à 10 ans

KPMG S.A.
Le Commissaire aux Comptes

2.1.3 Tableau des Immobilisations

AU 31/12/11

EUR

IMMOBILISATIONS	Valeur brute début exercice	Acquisitions	Sorties	Virements poste à poste	Valeur brute fin exercice
IMMOB. INCORPORELLES					
Frais d'établissement					
Autres immobilisations incorporelles	4 593	526			5 119
TOTAL	4 593	526			5 119
IMMOB. CORPORELLES					
Terrains					
Constructions					
Inst. techniques mat. out.industriel					
Inst. Générales, ag.am.divers	0				
Mat.bur.et informatique ,mobilier	117 248	3844			121.092
TOTAL	117 248	3 844			126 211
IMMOB. FINANCIERES					
Participations					
Créances rattachées à des particip					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immob.financières	200				200
TOTAL	200				200
TOTAL GENERAL	122 041	4 370			126 411

2.1.4 Tableau des Amortissements

AU 31/12/11

EUR

IMMOBILISATIONS	Amortists début exercice	Dotations	Reprises	Virements poste à poste	Amortists fin exercice
IMMOB. INCORPORELLES					
Frais d'établissement					
Autres immobilisations incorporelles	3 839	687			4 526
TOTAL	3 839	687			4 526
IMMOB. CORPORELLES					
Terrains					
Constructions					
Inst. techniques mat. out.industriel	0				
Inst. Générales, ag.am.divers	86 291	12 839			99 130
Mat.bur.et informatique ,mobilier					
TOTAL	86 291	12 839			99 130
IMMOB. FINANCIERES					
Participations					
Créances rattachées à des particip					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immob.financières					
TOTAL					
TOTAL GENERAL	90 130	13 526			103 656

KPMG S.A.
Le Commissaire aux Comptes

2.1.5 Créances

Toutes les créances sont exigibles à moins d'un an.

2.1.6 Produits à recevoir

Les montants provisionnés concernent principalement des soldes de subventions 2011 et 2012 à recevoir, ils s'élèvent à 192 860 €.

2012 S.A.
Le Commissaire aux Comptes

2.1.7 Charges constatées d'avance

Total : 2 562 €

2.2 Passif

2.2.1 Fonds associatifs

2.2.1.1 Fonds associatifs sans droits de reprise

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- valeur du patrimoine intégré			10 000 Le Comptable aux Comptes	
- fonds statutaires				
- apports				
- legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés				
- subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables par l'organisme	133 909	3 425		137 334
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves				
Réserves pour Fonds de roulement	60 051			60 051
Réserves pour frais de personnel	31 094			31 094
Réserve pour projet associatif (1)	0			
Autres réserves et report à nouveau	54 743		259	54 484
TOTAL	279 797	3 425	259	282 963

2.2.2 Provisions pour risques et charges

NEANT

2.2.3 Engagements pris en matière de retraite et engagements similaires

La convention collective appliquée dans l'association prévoit le versement d'une indemnité de fin de carrière en fonction de l'ancienneté de la personne dans l'association.

Le montant des droits acquis par les salariés pour indemnité de départ à la retraite à la date de clôture de l'exercice, pour les salariés embauchés en contrat à durée indéterminée n'est pas comptabilisée en provision pour risques et charges car non significatif.

Par contre, il existe une réserve pour frais de personnel qui couvre la charge latente à hauteur de 31 094 €.

EPONG S.A.
Le Comptable aux Comptes

2.2.4 Etat des dettes

Toutes les dettes sont à échéance à moins d'un an.

Les dettes diverses correspondent principalement :

- aux subventions à reverser :	76 161 €
- aux crédits affectés	
« Fonds pour l'insertion professionnelles des jeunes »	6 110 €

2.2.5 Fonds dédiés- Tableau de suivi

2.2.5.1 Subventions de fonctionnement affectées (en euros)

Nature des financements reçus		Fonds à engager au début de l'exercice (compte 194) A	Utilisation en cours d'exercice (compte 7894) ou réaffectés en dettes à reverser B	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées (compte 6894) C	Fonds restants en fin d'exercice (compte 194) D=A+B+C
Opération	Financier				
SANTE Insertion	FAS	886,33	(402,00)		484,33
PARRAINAGE	D.D.T.E.	3 050,00	(131,00)		2 919,00
PAP /Nouveau Départ	A.N.P.E.	15 406,26			15 406,26
Espace santé	D.R.A.S.S ARS 2012	4 195,24	(3 279,39)	907,13	915,85 907,13
Santé sécurité routière 2004/2005 2008	D.R.A.S.S. Conseil Général	3 509,35 1 000,00	(3 412,50)		96,85 1 000,00
Santé Sport Insertion	CRAM	241,00			241,00
Espace Santé 2007	GRSP	206,70			206,70
Service Médical extérieur	Conseil Régional	1 000,00	(1 000,00)	1 000,00	1 000,00
Autre Voie	DRFIP	6 567,00	(6 567,00)		0,00
Vous avez dit violence	CAF Droits femmes	5 500,00	(5 500,00)		0,00
Agir Discrimination	Cœur d'Ardenne	0,00		3 416,96	3 416,96
TOTAL		41 561,88	(20 291,89)	5 324,09	26 594,08

KPMG S.A.
Le Commissaire aux Comptes

2.2.6 Informations à caractère fiscal

L'Association n'est pas redevable des impôts commerciaux (TVA, IS, TP) à l'exception de l'IS au taux réduit sur les produits financiers.

2.2.7 Produits constatés d'avance

Il s'agit de subventions perçues d'avance, soit 1 081 €.

INPWC S.A.
Le Commissaire aux Comptes

3 INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

3.1 *Détail des subventions en euros*

- Subvention de fonctionnement	
- Subvention ETAT (DIRECCTE)	503 921
- Subvention EPCI	147 994
- Subventions des communes	36 300
- Subvention Conseillers Techniques	
- Subvention REGION	186 697
- Subventions liées à l'embauche de contrats aidés	8 297
- Subvention liées à des opérations spécifiques	
- Total des ressources affectées	387 539

KPMG S.A.
Le Commissaire aux Comptes

1 270 748

3.2 Subvention en nature

Depuis le 1^{er} septembre 2003, l'A.N.P.E. a mis à disposition de la MISSION LOCALE, un agent A.N.P.E. à mi-temps.

Cette subvention indirecte n'est pas valorisée dans le compte de résultat, car elle présenterait un caractère discriminatoire.

KPWA S.A.
Le Directeur aux Comptes

4 Autres Informations

4.1 Informations concernant le Droit Individuel à la Formation

Les droits correspondants ne font pas l'objet d'une provision pour charges à payer, conformément aux règles comptables en vigueur.

Au 31 décembre 2012, le total des jours acquis au titre du D.I.F. s'élève à 421,57 jours.

RMAG S.A.
Le Commissaire aux Comptes

4.2 Mention des rémunérations dans les associations : article 20 de la loi sur le volontariat associatif.

En application de l'article 20 de la loi N° 2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, il y a lieu de mentionner le montant des rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés.

En l'espèce, la mission locale ne compte aucun dirigeant rémunéré.

4.3 Engagements hors bilan

Néant

4.4 Ventilation de l'effectif moyen

Catégories	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
salariés CDD/CDI	26	
agent ANPE		0,5
TOTAL	26	0,5